



5-QUILLES EUROLIGUE PAR EQUIPES DE CLUB

PREAMBULE

- Cet événement se tiendra tous les 2 ans, avec la première édition se déroulant entre janvier et décembre 2018.
- Chaque édition consiste en 3 tournois, chacun d'entre eux organisé dans un club différent.
- Le tournoi aura lieu du vendredi au dimanche.
- Un nombre de 4 tables de billard est nécessaire à chaque fois.
- À la fin du troisième tournoi, une poule finale sera jouée immédiatement entre les 4 meilleures équipes afin de déterminer quelle équipe sera déclarée "Championne d'Europe".

Art. 1. PARTICIPANTS

- Un total de 16 équipes de club sera enregistré en début de saison sportive.
- Chaque fédération a le droit d'inscrire au moins 1 équipe, ensuite les inscriptions sont libres.

Art. 2. INSCRIPTION et PARTICIPATION des ÉQUIPES

- Les critères suivants d'inscription seront retenus :
 1. Le détenteur du titre (seulement à partir de la seconde édition)
 2. Les équipes inscrites à la première place par chacune des autres fédérations.
 3. Si le nombre de 16 équipes n'est pas atteint, les équipes suivantes seront inscrites selon :
 - Equipe B de la fédération tenante du titre
 - Equipe B des autres fédérations suivant le ranking européen
 - Equipe C des autres fédérations, suivant le ranking européen.
- Au moment des inscriptions, au cas où une équipe demande l'organisation d'un des trois tournois, il est clair que cette équipe aura priorité sur une autre équipe de la même fédération.
- L'équipe peut être composée de joueurs de nationalité différente à la condition que tous soient membres des fédérations CEB.
- La liste des joueurs de l'équipe doit être fournie à la CEB au moment de l'inscription et est valable pour toute la saison.
- Un joueur qui participe à un tournoi pour une équipe définie ne peut ensuite jouer pour une autre équipe au cours de la même saison euroligue.

Art. 3. RÈGLES GÉNÉRALES DU JEU

- Chaque équipe est composée de 4 joueurs + un nombre illimité de remplaçants qui peuvent participer à chaque nouveau match.
- Le coach, ou le capitaine d'équipe, devra fournir par écrit, avant chaque match, la composition de l'équipe, tel que suit :
 - Sportif A - match individuel
 - Sportif B - match individuel
 - Sportifs C+D - match double
 - Sportifs A+B+C+D - match relais

Art. 4. SYSTÈME DE JEU des POULES

- Un match Individuel (sportif A) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match Individuel (sportif B) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match double (sportifs C+D) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match relais (sportifs A+B+C+D) sur 160 points Vainqueur : 2 points de set
- Chaque sportif joue 40 points
- Les 4 matchs doivent être joués.

Art. 5. JEUX des GROUPES

- Les 16 équipes sont réparties en quatre groupes de 4 équipes.
- La composition des groupes sera faite de la façon suivante :
 - 1^{er} tournoi par tirage au sort par lots, en essayant d'éviter que deux équipes d'un même pays se retrouvent dans le même groupe.
 - 2^e et 3^e tournois, utilisation du serpentín sur la base des résultats du tournoi précédent, comme suit :

Groupe	A	B	C	D
Classement	1	2	3	4
	8	7	6	5
	9	10	11	12
	16	15	14	13

- Les 2 premières équipes de chaque groupe sont qualifiées pour le tour final (8 équipes au total)

Art. 6. PROCÉDURE pour ATTRIBUER les POINTS

	Equipe A	Equipe B	
Equipe A vs Equipe B	5 – 0	3 points de match 5 points de set	0 0
Equipe A vs Equipe B	4 – 1	3 points de match 4 points de set	0 1
Equipe A vs Equipe B	3 – 2	3 points de match 3 points de set	0 2
Equipe A vs Equipe B	2 – 3	0 point de match 2 points de set	3 3
Equipe A vs Equipe B	1 – 4	0 point de match 1 point de set	3 4
Equipe A vs Equipe B	0 – 5	0 point de match 0 point de set	3 5

Art. 7. PROCÉDURE pour le CLASSEMENT des ÉQUIPES

Le classement se fait sur :

- Le nombre total de points de match réussis par l'équipe.
- En cas d'égalité entre 2 équipes ou plus, les critères suivants entrent en ligne de compte :
 1. Le vainqueur de la rencontre directe.
 2. Le plus grand nombre de points de set.
 3. La moyenne des équipes concernées, la plus mauvaise est éliminée et la rencontre directe des deux qui restent décidera
 4. La moyenne générale

Art. 8. CLASSEMENT des ÉQUIPES après les MATCHS de POULES

- Les places 1-4 seront attribuées aux vainqueurs des poules
- Les places 5-8 seront attribuées aux deuxièmes des poules
- Les places 9-12 seront attribuées aux troisièmes des poules
- Les places 13-16 seront attribuées aux quatrièmes.

Les places 1-4 seront déterminées en comparant les résultats des 4 premières équipes, en tenant compte des :

1. Points de match
2. Points de set
3. Moyenne

Les places 5-8 seront déterminées en comparant les résultats des 4 deuxièmes, en tenant compte des :

1. Points de match
2. Points de set
3. Moyenne

Les places 9-12 seront déterminées en comparant les résultats des 4 troisièmes, en tenant compte des :

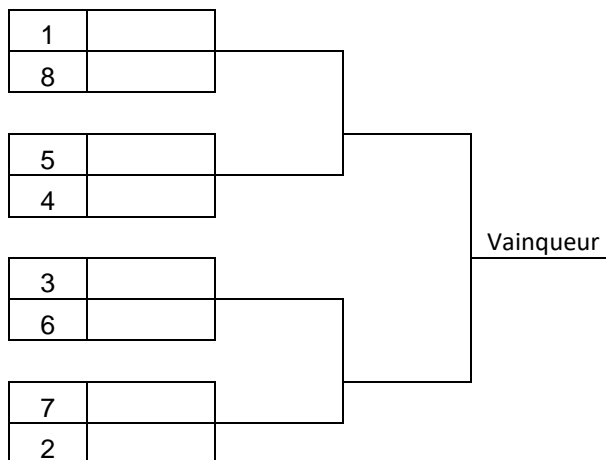
4. Points de match
5. Points de set
6. Moyenne

Les places 13-16 seront déterminées en comparant les résultats des 4 quatrièmes, en tenant compte des :

1. Points de match
2. Points de set
3. Moyenne

Art. 9. TOUR FINAL

Il sera joué entre les 8 équipes selon le système KO par les rencontres suivantes :



Art. 10. SYSTÈME DE JEU POUR LES PHASES FINALES

- Un match individuel (Sportif A) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match individuel (Sportif B) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match double (Sportifs C+D) sur 100 points Vainqueur : 1 point de set
 - Un match relais (Sportifs A+B+C+D) sur 160 points Vainqueur : 2 points de set
Chaque sportif joue 40 points
- Si après 3 matchs le résultat est 3 - 0, le 4^e match ne sera pas joué.
- Si le résultat est de 2 – 1, le 4e match doit être joué pour déterminer le vainqueur.

Art. 11. POINTS de RANKING

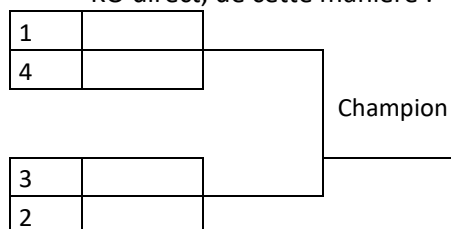
- À la fin de chaque tournoi, chaque équipe se verra attribuer des points de ranking, basée sur son classement, comme suit :

<u>Class.</u>	<u>Points</u>
1er	150
2e	100
3e-3e	70
5e-8e	50
9e-12e	35
13e-16e	20

- Les points obtenus à chaque tournoi seront additionnés pour déterminer la position finale de chaque équipe.
- Au cas où deux équipes ou plus se retrouveraient avec le même nombre de points à la fin d'un tournoi ou à la fin des 3 tournois, la place de ranking sera déterminée par les critères suivants :
 1. Meilleurs points de match obtenus
 2. Meilleurs points de set
 3. Meilleure moyenne

Art. 12. POULE FINALE pour déterminer l'équipe CHAMPIONNE d'EUROPE

- Immédiatement après le 3^e tournoi, les 4 meilleures équipes du ranking final joueront la poule finale en KO direct, de cette manière :



- Système de jeu : **voir Art. 10**

Art. 13. PRIX ACCORDÉS

Les 4 équipes de la phase finale recevront le prix de soutien suivant :

1er	7 000 x 1	7 000 €
2e	4 000 x 1	4 000 €
3e-3e	2 000 x 2	4 000 €
Total		15 000 €

Art. 14. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE LOGEMENT

Ne seront pas remboursés.

Art. 15. FRAIS d'INSCRIPTION

L'inscription annuelle est de 600,00 € par équipe, à régler à la CEB au moment de l'inscription. La responsabilité en incombe à la fédération nationale. La somme est à régler dès réception de la facture, établie par la CEB.

Art. 16. FRAIS D'ORGANISATION

- Une taxe d'organisation sera demandée, d'un montant de 500,00 €, à payer à la CEB à chaque tournoi. La fédération du club organisateur est légalement responsable. La somme est à régler dès réception de la facture, établie par la CEB.
- La CEB fournira au club organisateur 4 tapis, et 4 jeux de billes.

Art. 17. AUTRES POINTS

Les règles qui ne sont pas définies dans ce texte seront dictées par les autres règlements ou statuts de la CEB. En cas de doute, la Commission des délégués décidera.

ANNEXE 1

Règles pour le match „Double“:

1. Les sportifs peuvent désigner librement celui qui commencera la partie.
2. Durant la rencontre, le changement du joueur en jeu intervient dans les cas suivants :
 - a) l'adversaire réalise des points positifs
 - b) le joueur en jeu donne des points à l'adversaire (2 ou plus, de quilles ou de bille rouge)
 - c) le joueur donne « bille libre » (faute, deux points – bille libre) et l'adversaire réalise des points positifs
 - d) Il est précisé que si le joueur ne touche pas la bille adverse (2 points négatifs) et que l'adversaire ne réalise pas de points, il n'y a pas changement de joueur.
 - e) Il est précisé que le changement du joueur donnant bille libre, n'implique pas le changement dans le double adverse.

3. Le sportif, lors du tir de départ, n'a pas la possibilité de réaliser des points valables et il ne sera pas remplacé si son adversaire fait des points lors du premier tir.
4. Les sportifs du double peuvent se conseiller sur le tir à effectuer, mais il est strictement défendu au sportif qui ne joue pas d'aider, avec ou sans matériel (queue etc.), de montrer la position à prendre pour le tir à effectuer. Le conseil à donner au partenaire doit se limiter à un conseil purement théorique.
5. Dès que le sportif qui doit tirer est en position, son compagnon ne peut plus intervenir.
6. Si une infraction aux points 4 et 5 du présent article est constatée, l'arbitre avertit le sportif et, s'il y a récurrence, il peut en référer au directeur du tournoi, qui lui peut décider de disqualifier le double pour tricherie.
7. L'inversion de bille, ou de sportif, est considérée comme faute de 2 points auxquels seront ajoutés les points réalisés éventuellement par l'équipe en jeu et avec « bille libre » pour l'adversaire.